

C.I.B.-COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE
Société en Commandite pas Actions au capital de 21 876 860 euros
Siège social : Bâtiment Monceau – 31 rue de Berri 75008
542 067 715 RCS Paris

Informations et documents à maintenir sur le site Internet de la société au plus tard à compter du 21^{ème} jour précédant l'assemblée, conformément aux dispositions de l'article R. 225-73-1 du Code de commerce

Paris, le 28 mai 2012

En application des dispositions de l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, pendant une période ininterrompue commençant au plus tard le 21^{ème} jour précédant l'assemblée, les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé doivent publier sur leur site Internet les informations et documents suivants :

1. l'avis préalable de réunion mentionné à l'article R. 225-73 du Code de commerce : *ce dernier est disponible sur le site Internet de la société (section "Informations réglementées" – "Assemblées Générale" – "2012")*

2. le nombre total de droits de vote existant et le nombre total d'actions composant le capital social de la société à la date de publication de l'avis de réunion susvisé, en précisant, le cas échéant, le nombre d'actions et de droits de vote existant à cette date pour chaque catégorie d'actions : *ces informations font l'objet d'un communiqué séparé, disponible sur le site Internet de la société (section "Informations réglementées" – "Assemblées Générale" – "2012")*

3. les documents destinés à être présentés à l'assemblée, au regard notamment des dispositions des articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce : *ces documents et informations sont, lorsque les dispositions desdits articles sont applicables, soit (i) repris au sein du rapport financier annuel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, disponible sur le site Internet de la société (section "Informations réglementées" – "Rapports"), soit (ii) repris au sein de l'avis préalable de réunion susvisé, disponible sur le site Internet de la société (section "Informations réglementées" – "Assemblées Générale" – "2012")*

4. le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le gérant : *ce dernier est repris au sein de l'avis préalable de réunion susvisé, disponible sur le site Internet de la société (section "Informations réglementées" – "Assemblées Générale" – "2012")*

5. les formulaires de vote par correspondance et de vote par procuration ou le document unique prévu par le troisième alinéa de l'article R. 225-76 du Code de commerce, sauf dans les cas où la société adresse ces formulaires à tous ses associés : *ces derniers sont disponibles sur le site Internet de la société (section "Informations réglementées" - "Assemblées Générales – "2012")*

A PROPOS DE CIB

CIB est une société dont les actions sont cotées sur le compartiment C d'Euronext Paris S.A. - ISIN FR0000036725.

Contact

M. Aref LAHHAM, représentant légal de CIB MANAGEMENT SAS, associé commandité gérant de CIB

Bâtiment Monceau 31, rue de Berri 75008 PARIS

Téléphone: +33 1 53 96 50 70

Télécopie: +33 1 53 96 50 71